

Situation de vigilance pour les usages de l'eau

Le Préfet des Yvelines a placé six zones du département, dont Carrières-sur-Seine, en situation de vigilance et demande à l'ensemble des usagers d'adapter leurs pratiques pour un usage réfléchi de l'eau.



Les dernières conditions météorologiques, se traduisant par une réduction significative de la pluviométrie, ont entraîné une diminution globale des débits des cours d'eau du département des Yvelines.

Le préfet des Yvelines a décidé de placer l'ensemble des 6 zones d'alerte du département en situation de vigilance.

Le préfet des Yvelines appelle à nouveau, chacun, particulier et professionnel, à être économe dans l'usage qu'il fait de l'eau. En conséquence, il s'agit d'adopter les bons gestes afin de réduire notre consommation en eau.

Voici quelques astuces à appliquer au quotidien :

- Éviter de laisser couler l'eau,
- Prendre une douche plutôt qu'un bain (économie de 100 litres en moyenne),
- Remplir le lave-vaisselle et le lave-linge avant de les mettre en route ou appuyer sur le bouton éco,
- Ne pas arroser les jardins, pelouses, potagers,
- Ne pas laver sa voiture, sauf dans une station de lavage équipée de matériel haute pression et d'un recyclage des eaux usées.

Si la dégradation de la situation hydrologique devait se poursuivre, certaines mesures de restriction d'usage de l'eau pourraient intervenir.

Infos pratiques

Pour connaître les restrictions d'usages de l'eau qui s'appliquent à une adresse précise, RDV sur la plateforme VigiEau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Documents

[Vigilance sécheresse : carte des zones d'alerte](#)